

RAPPORT ANNUEL

2025



SUPERBLOOM 
FONDS DE DOTATION



1 | LA GENÈSE

Au cours de l'année 2021, la famille Rolland, représentée par Yann et Marie-France Rolland, et leurs enfants ont choisi de fonder le fonds de dotation SUPERBLOOM afin d'incarner leurs valeurs au sein d'une aventure philanthropique partagée.

Yann Rolland, entrepreneur nantais, a dirigé pendant 26 ans l'entreprise CETIH à Machecoul (Loire-Atlantique) et en est devenu progressivement l'actionnaire majoritaire. CETIH est une entreprise industrielle française spécialiste de la menuiserie. Disposant d'un savoir-faire de plus de 45 ans, de 1200 collaborateurs et de 6 usines en France, l'entreprise commercialise plusieurs gammes de portes d'entrée & fenêtres multi-matériaux et réalise un chiffre d'affaires de plus de 215 M d'€. En tant qu'entreprise à mission, CETIH s'engage pour une entreprise et un habitat harmonieux, durables et tournés vers l'humain.

Au moment de la transmission du groupe CETIH en 2021, Yann Rolland avait le sentiment que l'argent issue de la vente des titres CETIH ne revenait pas uniquement aux seuls actionnaires. La dépossession partielle au profit d'une fondation actionnaire, lui est apparu comme une évolution naturelle. Il a ainsi décidé de faire don de près de la moitié de sa participation CETIH au fonds de dotation SUPERBLOOM créé pour l'occasion avec sa femme et ses enfants.

SUPERBLOOM devient ainsi le principal actionnaire, stable et de référence, du groupe CETIH. Ses moyens, et en priorité les dividendes dont il bénéficie, lui permettent de se projeter dans une action philanthropique à long terme.

Ainsi, la famille Rolland souhaite contribuer, à sa mesure et en priorité en France, à une action positive et durable en faveur du bien commun.

Le Fonds de dotation SUPERBLOOM a pour objet d'initier, de co-construire, de soutenir et d'accompagner des projets d'intérêt général, dans les domaines :

- de **l'éducation**. SUPERBLOOM s'intéresse en particulier aux innovations et alternatives éducatives, qui favorisent les talents individuels, dans un esprit de coopération plus que de compétition. Il encourage des projets qui permettent l'épanouissement personnel, l'apprentissage de la citoyenneté, de la laïcité, sensibilisent à la place de la sexualité, et qui intègrent la prise en compte des défis sociaux et environnementaux du XXI^e siècle, dans une approche locale et écosystémique
- des **femmes en situation de précarité**, pour les aider dans leur parcours de vie face à différentes épreuves, quelles qu'en soient les raisons (économiques, affectives, culturelles, de santé, de handicap...). SUPERBLOOM encourage des innovations en faveur du respect des femmes, de l'égalité homme-femme, et de l'épanouissement des femmes dans la société.

Depuis sa création, le Fonds s'est progressivement structuré. Au cours des premiers mois, la famille Rolland s'est immergée dans le champ philanthropique avec l'appui du cabinet de conseil Prophyl, à travers des rencontres avec des acteurs engagés et des visites de terrain. Ces échanges ont permis de préciser les types de projets à soutenir ou à initier, ainsi que les critères de sélection et le mode opératoire du Fonds.

Depuis lors, le Fonds a poursuivi le déploiement de ses actions. Le fonds a fait le choix de concentrer ses moyens sur un nombre volontairement limité de projets, afin de garantir un accompagnement durable, fondé sur la confiance et la proximité avec les associations, majoritairement dans le cadre de conventions pluriannuelles (généralement sur trois ans).

Depuis sa création, SUPERBLOOM a engagé plus de 3M€ de soutiens philanthropiques, dont plus de 2,3M€ déjà versés aux associations accompagnées.

La synthèse ci-dessous présente l'évolution des soutiens accordés depuis 2022 :

	2022	2023	2024	2025
Nombre d'associations soutenues	18	17	19	20
Montant total versé aux associations	541 000€	535 000€	645 000€	583 000€

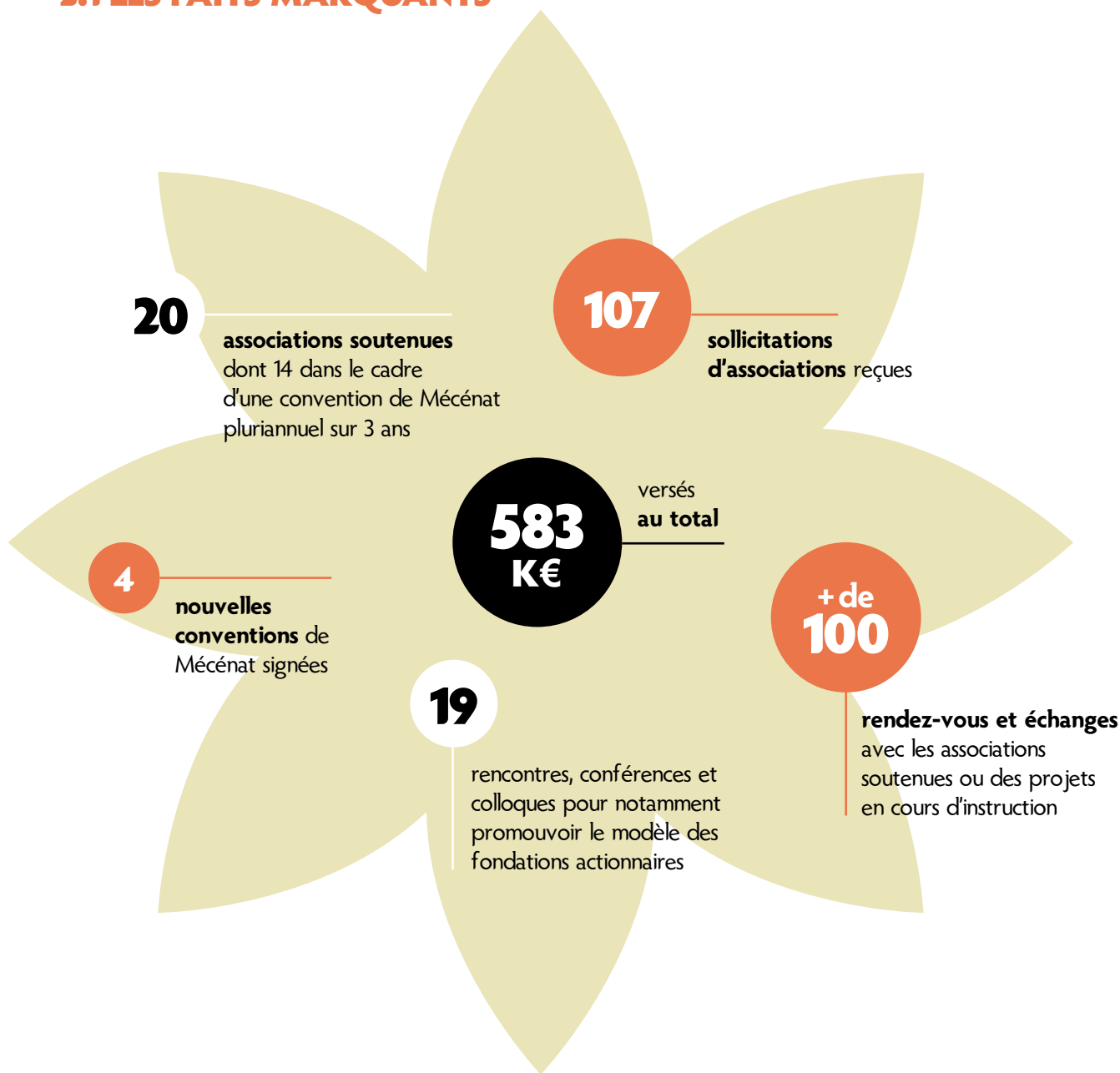
Parallèlement, la famille Rolland a engagé un travail d'élaboration d'une feuille de route visant à préciser les orientations futures du Fonds. Dans une approche systémique, visant à s'attaquer aux causes profondes des inégalités dès le plus jeune âge, SUPERBLOOM souhaite prioriser les soutiens sur des projets situés en **Loire-Atlantique**, particulièrement sur les thématiques suivantes : **l'éducation au plus jeune âge dans la perspective du bien-être du futur adulte**, avec un focus sur l'épanouissement personnel et la confiance en soi, la vie collective en mixité sociale et générationnelle, le discernement et l'esprit critique, le respect de son corps, des autres et des différences, le savoir vivre avec la nature, apprendre le travail manuel, et à gérer les nouvelles technologies...

L'année 2025 s'inscrit dans cette continuité, avec la poursuite des partenariats engagés et de nouveaux soutiens ciblés. Le détail de ces soutiens est présenté dans la suite du rapport.



2 | L'ANNÉE 2025

2.1 LES FAITS MARQUANTS



2.2 LES ACTIONS PHILANTHROPIQUES

Au cours de l'exercice 2025, SUPERBLOOM a soutenu 20 associations d'intérêt général :

- 14 associations soutenues dans le cadre d'un engagement pluriannuel dont 4 nouvelles conventions de Mécénat signées au cours de l'année.
- 6 projets ont été soutenus par un don ponctuel.

Au total, SUPERBLOOM a redistribué 583 000 € au cours de l'exercice 2025.

Liste des associations soutenues en 2025 :



Ecolhuma

L'éducation au cœur

Ecolhuma a été créée en 2012 par Florence Rizzo en partant d'une idée simple et forte : les enseignants sont la meilleure chance de réussite pour les jeunes défavorisés. Sa mission est de soutenir les enseignants et chefs d'établissement, pour faciliter la réussite des 12 millions d'élèves en France, notamment à travers différents dispositifs d'accompagnement, en ligne ou en présentiel avec les plateformes etreprof.fr et manageduc.fr. Ecolhuma agit maintenant depuis plus de 10 ans et mobilise déjà plus de 200 000 enseignants et chefs d'établissements en France.

ecolhuma.fr



Sport dans la Ville a été créée en 1998 par Philippe Oddou afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes de 6 à 25 ans par le Sport. L'association accompagne les jeunes issus de quartiers prioritaires sur le chemin de la réussite au travers de :

- Pratique sportive : séances gratuites encadrées par des éducateurs diplômés pour les jeunes à partir de 6 ans les mercredis et les samedis !
- Accompagnement des jeunes dans le temps avec la création des programmes :
 - L dans la Ville pour l'émancipation et l'insertion pro de jeunes filles
 - Job dans la Ville pour aider l'orientation des jeunes
 - Entrepreneurs dans la Ville, dédié à la création d'entreprises

Le soutien de SUPERBLOOM est fléché vers le développement de l'association sur le territoire Nantais avec un premier centre sportif quartier des Dervallières

sportdanslaville.com



Le réseau des écoles ETRE - Écoles de la Transition Écologique est un réseau qui fédère les écoles ETRE au niveau national et les accompagne dans leur développement. Créée en 2019 par Frédéric Mathis, les écoles ETRE sont des organismes de formation qui sensibilisent et forment des jeunes décrocheurs âgés de 16 à 25 ans aux métiers de la transition écologique : éco construction, agriculture urbaine, réparation de vélos, ENR, économie circulaire... Les principes pédagogiques fondamentaux de l'école sont l'apprentissage par le faire (ateliers et chantiers collectifs), la rencontre de professionnels, et l'accompagnement personnalisé de chaque jeune accueilli.

Le soutien de SUPERBLOOM est fléché en partie vers le développement de l'école à Nantes.

ecole-transition.eu • etrenantes.fr



L'Association Départementale des Restos du Cœur de Loire-Atlantique (44), accueille et accompagne plus de 32 000 personnes en difficulté grâce à ses 2 283 bénévoles et 19 salariés permanents. Elle porte une quarantaine de dispositifs pour venir en aide aux plus fragiles.

Le soutien de SUPERBLOOM est fléché vers le projet de la Maison du cœur, quartier Bellevue à Nantes. Un nouvel établissement consacré à l'aide en faveur des plus démunis avec un accueil de jour réservé aux femmes, mais aussi un centre de distribution de produits alimentaires et un espace petite enfance.

restosducoeur44.org



Solidarité femmes - Loire Atlantique vient en aide aux femmes victimes de violences conjugales ou familiales et leur entourage (enfants, proches...) afin de leur permettre de sortir du cycle de la violence, de la peur et de la culpabilité.

Le soutien de SUPERBLOOM est fléché vers l'accompagnement des enfants, au travers du pôle Enfance et Parentalité de l'association.

solidaritefemmes-la.fr

RESONANTES

Resonantes a été créée en 2015 par Diariata N'Diaye pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles en menant des actions de sensibilisation spécifiquement conçues pour la jeunesse et plus particulièrement les 15-24 ans : Ateliers, spectacles, expositions, prises de parole, création de dispositifs sur-mesure... Resonantes intervient auprès de différents publics avec des formats adaptés à chacun : + de 30 000 jeunes sensibilisés / + 1000 interventions et représentations réalisés dans les lycées ou lors d'évènements publics. Pour alerter face aux violences sexistes et sexuelles, l'association a également mis en place une application gratuite permettant d'agir immédiatement en cas de danger : App-Elles.

association.resonantes.fr • app-elles.fr



iKi iKi est une association qui propose une approche originale, bienveillante et créative de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle adaptée à chaque tranche d'âge, de l'enfance à l'adolescence (3-15 ans). L'association met en place des animations et créer des outils clé-en-main à destination des établissements scolaires, des structures qui accueillent les familles et pour les professionnels de l'enfance.

iki-iki.fr



ARPE, créée en 2011, développe et met en œuvre des programmes d'EVARS autour de deux pôles :

- Formations pour adultes pour soutenir les parents et tous les membres de la communauté éducative (enseignants, personnel scolaire...) dans leur mission auprès des jeunes.
- Interventions en milieu scolaire (collège / lycée) pour accompagner les jeunes et leur permettre de construire une vie affective et sexuelle confiante et responsable.

arpe.info



AREA, créée en 2021 par Nadia Al Soleman, œuvre pour la réussite des élèves allophones au travers de trois piliers : l'élève, les parents et l'école dans le but de favoriser l'intégration scolaire, culturelle et professionnelle. Concrètement, l'association accueille des familles de toute l'agglomération nantaise et des élèves du CP à la Terminale avec des cours d'apprentissage linguistique toutes les semaines, des ateliers collectifs à visées linguistique, culturelle et sociale et un accompagnement individuel.

areanantes.fr



1001mots, créée en 2017 par Florent de Bodman, développe un programme sur mesure à destination des parents en situation de vulnérabilité pour aider leur enfant à éveiller curiosité et développer le langage de la naissance à 3 ans (envoi de livres, suivi avec orthophoniste et conseils gratuits).

Le soutien de SUPERBLOOM est fléché vers le développement du projet à Nantes.

1001mots.org

SCHOLAVIE

SCHOLAVIE, créée en 2019 par Laure Reynaud et Vanessa Duchatelle, accompagne et forme tous les professionnels de l'éducation au développement des compétences psychosociales (CPS). Conviction : les CPS sont essentielles aujourd'hui et le seront d'autant plus demain, dans un monde éducatif et professionnel en pleine transition. Vision = rêve d'une école où les enfants y apprendront à développer leurs CPS tout autant que leurs savoirs fondamentaux. Depuis la création, c'est + de 1000 000 enfants/ados qui ont été touchés par leurs actions et plus de 180 000 outils qui ont été téléchargés sur leur site internet.

scholavie.fr



Énergie Jeunes, créée en 2009, par Philippe Korda, lutte pour l'égalité des chances par des actions de prévention du décrochage scolaire. L'association déploie des ateliers dans les salles de classe (du CM2 à la 3^e), aux côtés des enseignants, avec des programmes pédagogiques innovants, fondés sur la recherche, qui provoquent des déclics chez les élèves et offrent à toutes et tous la chance d'aimer d'apprendre : Devenir acteur de sa scolarité / Adopter un état d'esprit d'apprentissage / Développer sa persévérance...
+ 125 000 élèves bénéficiaires en 2024 / 2025 !

Le soutien de SUPERBLOOM est fléché vers le déploiement des ateliers dans la métropole nantaise.

energiejeunes.fr



L'école Comestible, créée en 2019 par Camille Labro, propose des parcours d'ateliers sur le temps scolaire : programmes d'ateliers jardinage et cuisine, des explorations et des manipulations autour de grandes thématiques transversales (les légumes, la fermentation, anti-gaspi, goûts d'ici et d'ailleurs...).

Le soutien de SUPERBLOOM est fléché vers le développement du projet dans la métropole nantaise.

ecolecomestible.org



Ma Petite Planète, fondée en 2020, propose gratuitement aux établissements scolaires un jeu clé en main, ludique et collaboratif pour sensibiliser les jeunes aux enjeux écologiques. Déployé via une application, ce programme se déroule deux fois par an pendant trois semaines et vise à encourager le passage à l'action via la réalisation de défis en classe ou à la maison.

mapetiteplanete.org/mpp-scolaire



APM - Association pour la Promotion de la Pédagogie Montessori

créée en 2023, promeut la pédagogie Montessori en accompagnant le déploiement d'écoles Montessori, et en proposant des formations d'éducateurs à la pédagogie Montessori.

association-montessori.org



Le Lieu Utile est un centre de ressources œuvrant pour une société inclusive, bienveillante et respectueuse de l'environnement et du vivant, engagée dans la résilience écologique et sociétale. L'association abrite une école alternative à Bouguenais (oasis de nature et de biodiversité en ville) pour enfants de 3 à 12 ans, et propose des ateliers de cuisine vivante, des ateliers de jardinage et plantation en permaculture pour adultes et enfants...

lelieuutile.com



L'école Mosaïque est une école primaire inclusive, adaptée aux enfants à qui le système classique ne convient pas, dont les enfants aux profils HPI, TDA, TDAH, DYS, TSA, en phobie scolaire. Objectifs principaux : Redonner confiance aux enfants en souffrance scolaire, leur donner les outils socio émotionnels pour leur permettre de poursuivre une scolarité apaisée dans le système traditionnel.

ecole-mosaïque.fr



La Nuit du
Bien Commun

La Nuit du bien commun a été soutenue par SUPERBLOOM au travers de l'édition 2025 à Nantes, dont les associations Aidons-les à Grandir (Sensibiliser aux addictions et au mal-être par des conférences, podcasts et échanges, à travers l'expérience de Laurent Gay) ; et Repairs 44 (accompagne les jeunes sortant des dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance).

nantes.lanuitdubiencommun.com



Le collège Extraordinaire est un collège alternatif, hors contrat, qui accueille des enfants porteurs de troubles du spectre autistique et/ou TDAH - Trouble du Déficit de l'Attention / Hyperactivité. Des jeunes souvent en phobie scolaire, ou victimes de harcèlement. Le Collège est situé depuis 2021 à la Chapelle-sur-Erdre près de Nantes.

collegeextraordinaire.org



L'Atelier du Soleil est une association de théâtre, de prise de parole, et qui propose également des stages pour enfants, adolescents et adultes, et des productions de spectacles.

Le soutien de SUPERBLOOM est fléché vers la réalisation d'une pièce de théâtre sur la condition féminine.

atelierdusoleil.fr

2.3 LES ACTIONS DE PLAIDOYER

Faire rayonner le modèle de la fondation actionnaire et inspirer d'autres entrepreneurs français c'est aussi ça la mission de SUPERBLOOM ! Jusqu'en 2025, Yann Rolland a présidé la communauté De Facto "Dynamique européenne en faveur des fondations actionnaires", développée et animée par Prophil, qui fédère des entreprises pionnières et des experts européens afin de promouvoir le développement des Fondations actionnaires en France.

Au cours de l'exercice 2025, Yann Rolland a également participé à différentes conférences et colloques pour promouvoir le modèle des fondations actionnaires, notamment :

Date	Thème	Lieu
Février 2025	Podcast "L'éco des solutions" présenté par Patrick Lonchamp.	Podcast
Février 2025	Table ronde organisée par le Medef "Quelle gouvernance pour réussir sa transmission d'entreprise familiale ?"	Paris
Avril 2025	Conférence sur le thème "Une vision engagée du capitalisme" dans le cadre du sommet de l'inclusion économique organisé par Mosaïk RH.	Nantes
Mai 2025	Rencontre avec Marie DANCER / journaliste La Croix (article publié en août 2025).	Paris
Septembre 2025	Table ronde auprès de l'AFM (association familiale Mulliez) - matinée d'exploration autour des enjeux actuels et futurs de la philanthropie.	Paris
Octobre 2025	Interview avec le journaliste Emmanuel Faure pour France 3 Pays de la Loire.	Nantes
Novembre 2025	Table ronde "des alliances qui transforment" organisée par la FT44.	Nantes

2.4 L'ANNÉE EN IMAGES

Janvier 2025

Participation à une intervention de l'association Energie Jeunes devant une classe de 5^e au collège Victor Hugo à Nantes "On va tous Aimer apprendre".



Janvier 2025

1^{re} rencontre à Paris de l'association Ma Petite planète en présence des 3 co-fondateurs : Mathilde Hebert, Clément Debosque, et Christian Nallatamby.



Février 2025

Participation de Yann Rolland à une table ronde organisée par le Medef "Quelle gouvernance pour réussir sa transmission d'entreprise familiale ?"



Avril 2025

Participation à une soirée Ciné-débat organisée par l'association Résonantes autour de la projection du film "Touchées" en présence de Diata N'Diaye, fondatrice de l'association Résonantes, et Alexandra Lamy / réalisatrice du film.



Juin 2025

Participation à la Convention nationale organisée par l'association Energie Jeunes au Sénat qui a réuni des décideurs publics, des enseignants, des fondations et entreprises engagées pour réfléchir ensemble à une école plus juste, plus coopérative, plus humaine.



Octobre 2025

Signature de la convention de mécénat avec 1001mots en présence de Marie-Charlotte Laurence / Directrice mécénat, partenariats, communication et Juliette Marti / Chargée de mécénat.



Octobre 2025

Signature de la convention de mécénat avec Scholavie en présence de Vanessa Duchatelle / co-fondatrice.



Octobre 2025

Signature de la convention de mécénat avec ARPE en présence de Christine Avalle Colcombet / Déléguée Générale.



Octobre 2025

Signature de la convention de mécénat avec Iki iki en présence de Maryse Boyer / co-fondatrice et Ophélie Génot / Coordinatrice de projet.



Décembre 2025

participation à un atelier "Cagette de saison" réalisé par l'association l'École Comestible à l'école Lucie Aubrac à Nantes devant une classe de CE1 : découverte, échange et manipulation - du concret pour ces élèves de CE1.





3 | FONCTIONNEMENT INTERNE DU FONDS

3.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le fonds de dotation est administré par un Conseil d'administration composé de deux collèges :

- Le collège des Fondateurs, composé par la famille Rolland, représentée par Yann et Marie-France Rolland, et leurs enfants.
- Le collège des personnalités qualifiées, composé actuellement d'un membre indépendant désigné par le collège des Fondateurs, et choisi en raison de ses compétences de nature à favoriser les activités du fonds. Bruno Hug de Larauze est statutairement désigné comme premier membre du collège des personnalités qualifiées.

Le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice 2025. Par ailleurs, trois comités de direction (CODIR) réunissant le collège des fondateurs se sont tenus dans l'année afin d'assurer le suivi des partenariats engagés, l'instruction des projets en cours, l'étude des nouvelles sollicitations reçues ainsi que les réflexions stratégiques autour des orientations du Fonds.

3.2 DIRECTION OPÉRATIONNELLE

Une déléguée générale a été recrutée à Nantes en février 2022, Hortense Vourc'h dans le cadre d'un CDI à temps partiel afin d'assurer le fonctionnement courant de l'ensemble des activités philanthropiques et administratives du fonds de dotation, sous la supervision des membres du conseil d'Administration.

3.3 COMITÉ CONSULTATIF

Conformément à la loi, le Fonds de dotation a désigné un Comité consultatif d'investissement composé de deux personnalités qualifiées extérieures au Conseil d'administration :

- Ludovic Griveau, Associé Expert Comptable chez Baker Tilly.
- Bertrand Costes, Associé-fondateur chez MCP Capital - Family Office.

Le Comité consultatif est chargé de faire des propositions de politique de placements au Conseil d'administration et d'en assurer le suivi.



4 | INSTRUCTION D'UN PROJET

Conditions d'éligibilité

- Projets portés par des organismes à but non lucratifs. Seul un organisme d'intérêt général peut présenter un projet et le soutien accordé peut concerner aussi bien les frais de fonctionnement que d'investissement.
- Critères de convergence avec l'objet social et les priorités définies par SUPERBLOOM. Face à l'augmentation du nombre de sollicitations, Superbloom a fait le choix de concentrer ses moyens afin de garantir un accompagnement de qualité, dans la durée, auprès des projets qu'il soutient. Compte tenu des partenariats déjà engagés, Superbloom dispose aujourd'hui de marges de manœuvre limitées pour de nouveaux soutiens. Les projets étudiés en priorité sont ceux qui s'inscrivent dans la feuille de route définie par la famille fondatrice, à savoir des initiatives :
 - agissant en faveur de la jeunesse, dans une approche globale et de long terme ;
 - ancrées en Loire-Atlantique, ou portant un projet d'essaimage déjà avancé sur ce territoire.
- SUPERBLOOM ne finance pas les projets :
 - Portés par des partis / groupements politiques, organisations syndicales.
 - Individuels, ainsi que les projets de structures associatives créées pour défendre la cause d'un individu.
 - Proposés par des structures commerciales, à but lucratif, promotionnel ou publicitaire.

Procédure de sélection des projets

Dans un premier temps, les dossiers sont examinés par la déléguée générale du fonds de dotation.

Si celui-ci est éligible, il sera présenté à la famille Rolland qui prendra une décision quant à une instruction plus approfondie du projet. Si votre projet a retenu notre attention, un rendez-vous sera fixé avec le porteur de projet afin d'échanger sur le projet et les conditions du partenariat.

La décision finale sera rendue suite à une délibération du conseil d'administration de SUPERBLOOM.

